

Consultation on Meaningful, Inclusive and Safe Participation of People of African Descent in Public Affairs

How to ensure that their lived experiences and expertise shape decision-making processes

Friday 15 November 2024, 10.00 – 12.00

Online (Zoom) with interpretation English-French-English

Background:

On 27 August 2024, OHCHR-Brussels and The European Public Health Alliance (EPHA) presented to the European Commission a document containing policy recommendations for the forthcoming post 2025 EU Anti-racism Action Plan. The recommendations were elaborated through a broad consultative process and engagement with [people of African descent during an in-person meeting \(26-27 July 2024\)](#) and [validation process validation](#) process (August 2024), as well as with civil society, academia, health practitioners, victims of human rights violations, and stakeholders representing public institutions.

The body of [recommendations](#) for the post 2025 EU Anti-racism Action Plan focuses on six recommendations:

- Recognizing racism and discrimination against people of African descent and their communities as fundamental determinants of health
- Strengthening the meaningful involvement of affected communities
- Using respectful and inclusive language to enhance the quality of dialogue and discourse
- Addressing major gaps and challenges regarding the collection, availability and comparability of equality data across EU Member States
- Breaking down silos in policy mainstreaming efforts and bolster participation in policy-making processes.
- Addressing racism and discrimination in healthcare and science

The recommendation on “Meaningful involvement of affected communities, academics, experts, international organisations all other relevant stakeholders” reflects the very limited and at times tokenistic nature of consultations with civil society on issues related to

anti-racism and non-discrimination. Recognising that the current EU Anti-racism Action Plan was not developed by integrating a human rights-based approach - partially because of the lack of participatory mechanisms for its design - the recommendation highlights that meaningful, inclusive and safe participation of people of African descent must be placed at the core of the design and implementation of the post 2025 EU Anti-racism Action Plan.

The Recommendation further calls on the European Commission to strengthen its efforts to promote participation and increase diversity across its organisational levels by:

- *including civil society at the heart of the post-2025 Anti-racism Action Plan to assist with design, implementation, monitoring and evaluation*
- *systematically incorporating and providing leadership to civil society stakeholders not only in the design, development and evaluation of hard and soft legislative initiatives, but also as a key source of expertise, following the Better Regulation Guidelines*
- *fostering - in a non-tokenistic way (i.e., ensuring real influence) - diversity and representation in its advisors/advisory bodies, in its funded projects, and, importantly, across its DGs, at all levels of governance*
- *including action points on empowerment or capacity-building of people of African descent regarding education, advocacy, and participation in consultative bodies in relation to the right to health and racial discrimination, as to ensure the principle 'nothing about us without us'*

In 2023, OHCHR issued a guidance note on [How to effectively implement the right to participate in public affairs: A spotlight on people of African descent](#), which brings visibility to the specific challenges faced by people of African descent in exercising their right to participate in the conduct of public affairs. The note further outlines recommendations to States to fulfil their obligation to facilitate meaningful, inclusive and safe participation of people of African descent.

Objective:

The objective of the consultation is to continue to shed light on the challenges to meaningful, inclusive and safe participation of people of African descent into policy making, monitoring policy implementation as well as policy impact. In particular, the consultation will focus on how to foster the meaningful, inclusive and safe participation of people of African descent in the post 2025 EU Anti-racism Action Plan, including on cultural rights.

OHCHR, in collaboration with the European Public Health Alliance, are convening this consultation to build on previous exchanges and requests by people of African descent and noting that the focus on economic, social and cultural rights in anti-racism policy can be strengthened.

Agenda

10:00-10:15 Welcome and presentation of participants

10:15-11:00: Meaningful, inclusive and safe participation of people of African descent in public affairs: sharing of experiences - challenges and guidance

11:00-11:45: Meaningful, inclusive and safe participation of people of African descent in the post 2025 EU Anti-Racism Action Plan

11:45-12:00: Wrap up and next steps



Consultation sur la Participation Significative, Inclusive et Sécurisée des Personnes d'Ascendance Africaine dans les Affaires Publiques

Comment garantir que leurs expériences vécues et leur expertise façonnent les processus de décision

Vendredi 15 novembre 2024, 10h00-12h00

En ligne (Zoom) avec interprétation anglais-français-anglais

Contexte :

Le 27 août 2024, le HCDH-Bruxelles et l'Alliance Européenne de la Santé Publique (EPHA) ont présenté à la Commission Européenne un document contenant des recommandations politiques pour le futur Plan d'Action de l'UE contre le racisme post-2025. Ces recommandations ont été élaborées à travers un large processus consultatif et l'engagement des personnes d'ascendance africaine lors d'[une réunion en présentiel](#) (26-27 juin 2024) et d'un [processus de validation](#) (août 2024), ainsi qu'avec la société civile, le milieu académique, les praticiens de la santé, les victimes de violations des droits humains et les parties prenantes représentant des institutions publiques.

Le corpus de [recommandations](#) pour le Plan d'Action de l'UE contre le racisme post-2025 se concentre sur six points :

- Reconnaître le racisme et la discrimination à l'encontre des personnes d'ascendance africaine et de leurs communautés comme des déterminants fondamentaux de la santé.
- Renforcer l'implication significative des communautés concernées.
- Utiliser un langage respectueux et inclusif pour améliorer la qualité du dialogue et des échanges.
- Aborder les lacunes et défis majeurs concernant la collecte, la disponibilité et la comparabilité des données sur l'égalité à travers les États membres de l'UE.
- Éliminer les silos dans les efforts d'intégration des politiques et renforcer la participation dans les processus d'élaboration des politiques.
- Lutter contre le racisme et la discrimination dans les soins de santé et les sciences

La recommandation sur « l'implication significative des communautés concernées, des universitaires, des experts, des organisations internationales et d'autres parties prenantes pertinentes » reflète la nature très limitée et parfois symbolique des consultations avec la

société civile sur les questions liées au racisme et à la non-discrimination. Reconnaissant que le Plan d'Action de l'UE contre le racisme actuel a été élaboré en intégrant une approche pas axée sur les droits humains - en partie à cause du manque de mécanismes participatifs pour sa conception - la recommandation souligne que la participation significative, inclusive et sécurisée des personnes d'ascendance africaine doit être placée au cœur de la conception et de la mise en œuvre du Plan d'Action de l'UE contre le racisme post-2025.

La recommandation appelle également la Commission Européenne à renforcer ses efforts pour promouvoir la participation sociale et augmenter la diversité à tous ses niveaux organisationnels en :

- *Incluant la société civile au cœur du Plan d'Action contre le racisme post-2025 pour aider à la conception, à la mise en œuvre, à la surveillance et à l'évaluation.*
- *Incorporant systématiquement et en fournissant un leadership aux parties prenantes de la société civile non seulement dans la conception, le développement et l'évaluation des initiatives législatives, mais aussi comme source clé d'expertise, conformément aux Lignes directrices sur la meilleure réglementation.*
- *Favorisant - de manière non symbolique (c'est-à-dire en garantissant une réelle influence) - la diversité et la représentation dans ses conseillers/organes consultatifs, dans ses projets financés et, surtout, à travers ses DG, à tous les niveaux de gouvernance.*
- *Incluant des points d'action sur l'autonomisation ou le renforcement des capacités des personnes d'ascendance africaine en matière d'éducation, de plaidoyer et de participation dans les organes consultatifs en relation avec le droit à la santé et la discrimination raciale, afin de garantir le principe « rien sur nous sans nous ».*

En 2023, le HCDH a publié une note d'orientation sur [« Comment mettre en œuvre efficacement le droit de participer aux affaires publiques : Pleins feux sur les personnes d'ascendance africaine »](#), qui met en lumière les défis spécifiques auxquels sont confrontées les personnes d'ascendance africaine dans l'exercice de leur droit à participer à la conduite des affaires publiques. La note expose également des recommandations aux États pour remplir leur obligation de faciliter la participation significative, inclusive et sécurisée des personnes d'ascendance africaine.

Objectif :

L'objectif de la consultation est de continuer à mettre en lumière les défis liés à la participation significative, inclusive et sécurisée des personnes d'ascendance africaine dans l'élaboration des politiques, le suivi de la mise en œuvre des politiques ainsi que l'impact des politiques. En particulier, la consultation se concentrera sur la façon de favoriser la participation significative, inclusive et sécurisée des personnes d'ascendance africaine dans le Plan d'Action de l'UE contre le racisme post-2025, y compris sur les droits culturels.



Le HCDH, en collaboration avec l'Alliance Européenne de la Santé Publique, organise cette consultation pour s'appuyer sur les échanges précédents et les demandes des personnes d'ascendance africaine, notant que l'accent mis sur les droits économiques, sociaux et culturels dans la politique antiracisme peut être renforcé.

Ordre du jour :

10h00-10h15 : Accueil et présentation des participants

10h15-11h00 : Participation significative, inclusive et sécurisée des personnes d'ascendance africaine dans les affaires publiques : partage d'expériences - défis et orientations

11h00-11h45 : Participation significative, inclusive et sécurisée des personnes d'ascendance africaine dans le Plan d'Action de l'UE contre le racisme post-2025

11h45-12h00 : Conclusion et prochaines étapes